

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Asnières-sur-Seine (92600)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Nous nous engageons dans notre programme à mettre en place un plan vélo (cf mesure n° 8 de notre projet), caractérisé par la création d'un réseau de pistes cyclables sécurisées, notamment sur les principaux axes de la ville, la sécurisation des voies et des carrefours les plus accidentogènes de la ville, la multiplication des parkings à vélo sur le territoire communal, ainsi que la mise en place d'un comité vélo.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

À l'occasion des dernières grèves, qui ont été une véritable épreuve pour de nombreux franciliens, certains ont découvert ou redécouvert la pratique du vélo... mais pour les habitants d'Asnières, elle reste synonyme de danger car notre ville manque fortement d'aménagements protégés. Nous proposons donc un plan vélo ambitieux et concerté, et avons d'ailleurs échangé avec les associations d'usagers en ce sens.

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Dès 2020 un volet du PPI (plan pluriannuel d'investissement) d'Asnières sera dédié aux mobilités douces, pour planifier les investissements chaque année, avec le Comité mobilités douces (voir Action n°2).

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre plan vélo est financé et les réflexions en termes de rues ont démarré

Dans notre esprit, les propositions sont discutées avec les associations cyclistes, des usagers volontaires et des représentants de la Prévention routière

Les Services technique de la Ville sont demandeurs de l'expertise des associations

Notre plan s'inspire des meilleures pratiques constatées en France, aux Pays Bas, en Allemagne

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, cette proposition est là encore prévue dans notre projet.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Le Comité Mobilités Douces, réunissant élus locaux, associations et habitants représentatifs des quartiers, se réunira au moins 1 fois par trimestre. Il validera une charte qualité des aménagements cyclables, les aménagements et leur cadencement, les études à mener avec les villes voisines et le Conseil Général, les actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

La mandature actuelle a initié ce comité vélo qui s'est réuni 3 fois au cours des 6 derniers mois.

Le rythme de 4 rencontres dans l'année est hautement atteignable et des réunions ad hoc seront organisées pour un sujet urgent.

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : les axes à aménager sont ceux qui traversent la ville et mènent à ses points d'entrée/sortie et au RER V.

Les vélos doivent pouvoir circuler en sécurité sur ces axes.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui (cf notre proposition n° 8).

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Asnières se distingue par la quasi-inexistence de voies sécurisées, malgré les engagements pris en 2014 par la municipalité actuelle d'en créer de nouvelles. Beaucoup d'Asniérois demandent des voies sécurisées cyclables le long de l'avenue d'Argenteuil, de l'avenue des Grésillons, de l'avenue de la Marne, ou par défaut sur des axes parallèles moins fréquentés (par exemple, la rue du Ménil ou la rue du Révérend Père Christian Gilbert).

Par ailleurs, ces voies devront être sécurisées : à Asnières, il existe surtout de s« doubles sens cyclables », c'est-à-dire des voies non distinctes de la route dont le sens de circulation est inverse à celui des voitures. Cyclistes et automobilistes estiment qu'elles sont dangereuses. Pour améliorer votre sécurité, outre des voies cyclables en site propre :

- Nous garantirons une signalétique au sol très visible des contre-sens cyclables, comme à Courbevoie.
- Nous sécuriserons l'ensemble des carrefours et les franchissements / ponts vers Clichy et Levallois.

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Nous créerons 3 axes cyclables verts nord-sud et 3 axes est-ouest, qui permettront de traverser Asnières en toute sécurité et continuité, et connecteront les Asniérois aux grands lieux d'intérêt (gares, gymnases, lieux culturels, collèges et lycées...). Sur ces axes, la circulation des vélos et des mobilités douces sera séparée physiquement de la circulation automobile et des piétons, notamment aux intersections potentielles avec les axes automobiles.

Le plan détaillé de cette proposition est disponible sur les réseaux sociaux et sur simple demande. Il sera validé en concertation avec les Asniérois des différents quartiers concernés.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre plan prévoit de construire deux pistes cyclables sécurisées reliant les Hauts d'Asnières, l'une au pont de Clichy et l'autre au pont d'Asnières-sur-Seine

Un aménagement semblable permettra aux cyclistes de rejoindre le site de La Défense et celui de la Plaine Saint Denis

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, c'est essentiel.

Nous travaillerons notamment sur les points d'entrée et de sortie de la ville, à commencer par les ponts d'Asnières et de Clichy.

Nous travaillerons également avec les communes voisines pour améliorer les connexions existantes, et prolonger les pistes cyclables sécurisées que nous créerons à Asnières (afin que celles-ci ne se terminent pas à la frontière de la ville, mais se prolongent sur les territoires voisins).

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Nous souhaitons notamment proposer, en lien avec les villes voisines et le projet de « RER vélo », la création d'une voie cyclable protégée et continue le long des quais de Seine jusqu'à la Défense et le Bois de Boulogne au sud, et vers la Plaine Saint Denis au nord.

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Les 6 axes mentionnés à l'Action n°3 seront connectés aux itinéraires cyclables des villes voisines (Gennevilliers en priorité car réseau déjà existant). Nous travaillerons avec Courbevoie, Bois-Colombes et le Conseil Général pour créer un axe cyclable vers la Défense – et avec Clichy et le Conseil Général pour sécuriser la traversée de la Seine, un des gros points noirs actuellement pour les cyclistes.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Nous visons à sécuriser les accès au pont de Clichy et au pont d'Asnières, qui sont les 2 points accidentogènes de la ville. Le département a acté l'aménagement cyclistes de ces 2 ponts. Notre équipe veut que des aménagements ambitieux soient réalisés pour l'accès à ces ponts.

Par ailleurs, nous créerons des voies pour emmener vers La Défense et vers La Plaine Saint Denis en liaison avec les municipalités voisines. Ces discussions avec nos homologues dans ces villes nous feront statuer sur les choix d'implantation de ces axes.

Action n°5

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Pas de commentaire

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Le réseau cyclable fera partie intégrante de la gestion de la voirie, avec une brigade propreté et entretien dédiée aux aménagements cyclables.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

La possibilité d'utiliser ces pistes cyclables requièrent, et l'action du service Propreté, et celle de la Police pour garantir le libre passage

Les marquages au sol des voies cyclables sont repris et renforcés

Des sas vélo sont systématiquement créés aux feux

Les panneaux de priorité cyclistes, à droite, tout droit etc seront complétés et donneront lieu à une nouvelle sollicitation de la population des cyclistes comme cela a été fait en 2018

Dans le cas de travaux, des dispositifs de VéloRue dans des rues adjacentes sont mis en place pour sécuriser les trajets

cyclistes

Action n°6

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Cela permettra à tous les citoyens et en particulier aux usagers fragiles (personnes âgées, enfants, cyclistes) de circuler en toute sécurité. Cela permettra aussi d'améliorer la qualité de vie dans les rues résidentielles en diminuant la pollution auditive et la pollution de l'air.

Le trafic automobile n'y est pas supprimé mais seules les véhicules motorisés ayant vocation à circuler dans ces rues (habitants, livraison...) auront un intérêt à y aller et ces rues ne serviront plus de raccourcis.

Seuls les vélos seront autorisés à traverser ces quartiers grâce à la mise en place des doubles sens cyclables.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, nous l'évoquons dans la proposition n° 7 de notre tract-programme.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

En concertation avec les habitants des quartiers, nous apaiserons la circulation dans les rues secondaires par différents moyens : création de zones 30km/h voire « zones de rencontre », aménagements spécifiques (chicanes, ralentisseurs...), remplacement de places de stationnement par voies douces avec espaces verts, fermeture de rues aux heures scolaires...). Nous organiserons avec les sociétés de livraison des points de livraison déportés pour des livraisons à domicile en véhicule non polluant, en vélo cargo pour les petits colis.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre équipe est convaincue de la nécessité de refondre le plan de circulation. La limitation à 30km/h est à étendre encore. Nous souhaitons que les rues résidentielles retrouvent un trafic apaisé. Pour cela, nous mettrons en place des tests avec des VéloRue et une information des automobilistes par panneau

Nous avons voté l'inscription d'Asnières-sur-Seine dans le périmètre ZFE

Nous poursuivons le maillage d'Asnières en stations Vélib', déjà 7 stations pour les porter à 12. Les 2 dernières sont M° Les Courtilles et Place Arnaud Beltrame. Sont déjà lancées en étude Gare de Bois Colombes et Place Voltaire. Le dispositif final prendra en compte les déplacements des Asniérois à l'intérieur de la commune car nous pensons Vélib' aussi comme une solution de déplacement intra ville.

Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

C'est ce à quoi renvoie également la proposition n° 7 de notre tract-programme.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Notre projet avec 6 axes et apaisement des rues secondaires nécessitera bien sûr un profond remaniement du plan de circulation.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre réflexion sur la place de la voiture dans la ville nous conduit à privilégier la création de parkings en sous sol, par exemple celui des Victoires

Nous pensons aussi qu'il existe un potentiel de places en sous-sol d'immeubles non exploité.

Nous avons prévu également la mutation du parc automobile à l'électriques et avons maintenu le formidable capital des bornes Autolib'. Ces bornes seront remises en service rapidement. Nos calculs nous indiquent les 96 bornes Autolib' actuelles permettent de satisfaire la croissance du parc électrique jusqu'en 2025.

Action n°8

Offrir du stationnement vélo sécurisé Mise en place d'un stationnement ambitieux à la gare d'Asnières pour favoriser l'intermodalité, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, nous prévoyons de multiplier les places de stationnement pour vélos (cf mesure n° 8 de notre tract-programme), notamment à la gare d'Asnières, mais également à proximité des autres gares (Bécon, Bois-Colombes), et de toutes les stations de métro et de RER situées sur le territoire communal, ou à proximité immédiate.

De nouveaux parkings à vélos seront aussi aménagés sur les diverses places de la ville (places de l'Hôtel de Ville, des Victoires, des 4 routes, Beltrame, Voltaire, de la République, ...), ou à proximité immédiate, et à côté des arrêts de bus les plus fréquentés, afin d'améliorer notre maillage territorial.

Il en sera de même à proximité des établissements scolaires, et des équipements sportifs et culturels.

Nous ferons en sorte que ces parkings soient situés à proximité de caméras de vidéo-surveillance, et améliorerons les aménagements des parkings actuels, pas toujours adaptés.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pour faciliter le stationnement, nous proposerons des installations adaptées à tous les vélos, dont certaines sécurisées, notamment aux abords des stations de métro et des gares.

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Nous construirons 500 places de stationnement pour les vélos et trottinettes, pratiques et sécurisées, qui seront réparties sur les centres actifs de la ville (équipements sportifs, gares et stations, rues commerçantes). Les gares d'Asnières, de Bécon, des Grésillons, ainsi que les stations des Agnettes, des Courtilles et de Gabriel Péri, seront prioritaires pour l'installation de ces stationnements (l'offre de stationnement à la gare d'Asnières par exemple est beaucoup trop réduite actuellement). Le programme de financement Alvéole sera un des mécanismes de financement pour ces stationnements dans les pôles multimodaux.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Nous avons acté l'acquisition des boxes SNCF rue Pasteur, qui seront consacrés à du stationnement vélo sécurisé
Nous faisons un essai Véligo à la gare des Agnettes, dispositif qui est à reproduire dans les autres gares

Action n°9

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Ne pas oublier les stationnements vélo près des écoles, collèges, lycées, équipements culturels et commerces.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, cf nos commentaires ci-dessus.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Notre projet de 6 axes desservira tous les différents centres et lieux d'activité de la ville, et à ce titre les stationnements adéquats seront installés. Ces stationnements seront équipés de points réparation gratuite (regonflage de pneus, graissage et nettoyage, réglages...).

Les arceaux en stationnement libre seront choisis spécifiquement pour empêcher les vélos de basculer (arceau large).

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre ambition est de développer les déplacements doux dans la commune pour faire ses courses, pour aller au collège et au lycée, pour aller au cinéma, au théâtre etc

Nous avons créé dans la dernière année des stationnements vélo rue de Normandie, avenue de la Marne, rue d'Anjou qui sont très fortement utilisés.

La demande est bien présente et nous systématisons dans notre programme ces facilités de stationnement qui créent un cercle vertueux en faveur du vélo

Action n°10

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Nous nous y engageons également.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Des parcs vélo fermés seront installés aux abords des gares : type Véligo, ou espaces dédiés dans les parkings municipaux et parkings souterrains.

Par ailleurs, nous doublerons les stations Vélib, en particulier dans les zones peu desservies par les transports en commun.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Nous réfléchissons à cette possibilité avec de nouveaux programmes immobiliers qui n'ont pas de stationnement vélo performant.

La limite est celle de l'accord des propriétaires.

Par ailleurs nous mettons en place un service de gravage des vélos

Action n°11

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Pas de commentaire

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Nous sommes de nombreux « vélotafeurs » convaincus au sein de notre liste. Notre candidate Marie-Christine Baillet par exemple ne circule qu'à vélo dans Asnières depuis des années.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

La commune a fait ces derniers mois l'acquisition de vélos mécaniques. Notre équipe a prouvé son engagement pour le vélo. De nouveaux colistiers sont également adeptes du déplacement à bicyclette. Le Maire adjoint en charge des Mobilités douce est membre du bureau Vélib'. Des élus réalisent leurs déplacements aux réunions de la ville en vélo.

Action n°12

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Pas de commentaire

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Nous mettrons en place des îlotages de la Police Municipale à vélo pour se rapprocher de la population et inciter à l'utilisation des mobilités douces. La mission des agents sera recentrée sur un travail de proximité et notamment du respect de ces mobilités douces.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Une formation des agents à la sécurité routière, un rappel des règles régissant les rapports vélos-automobiles, régissant la conduite sur la chaussée et sur les trottoirs et les pénalités assorties aux manquements sera organisée. Les ASVP ont un rôle essentiel d'information et d'apaisement des pratiques car ils sont au contact des usagers chaque jour.

Action n°13

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Oui, une campagne de prévention puis de verbalisation devra être mise en oeuvre pour garantir le respect de l'espace de chacun des usagers de la route (piétons, vélos, transports publics, véhicules).

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Ce sera une des missions des îlotages de la Police Municipale.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Notre projet est de rendre la ville accessible à tous et en particulier à protéger les plus fragiles, personnes âgées, personnes avec un handicap et les enfants.

Le stationnement illicite est une violence faite aux autres et n'est pas acceptable.

De même, les écarts des cyclistes sont à sanctionner, franchissement de feux non autorisé, circulation sur les trottoirs.

Action n°14

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous proposons un rappel des règles de base du code de la route (par exemple, le mètre nécessaire aux dépassements des cyclistes, l'usage du sas vélo, etc) ainsi que des sanctions liées au stationnement sur bande cyclable dans le journal de la ville.

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Pas de commentaire

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pour encourager l'usage du vélo, et ce dès le plus jeune âge, nous proposons :

1/ l'apprentissage du vélo aux petits Asniérois

2/ aide financière représentant un tiers du coût d'acquisition (hors taxe) en complément des aides existantes de l'État ou de la Région Île-de-France

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Une communication au public asniérois sera faite en début de mandat, puis de manière régulière : rappel des dispositions

spécifiques et des évolutions du Code de la Route ; sensibilisation aux gestes et aux incivilités à risques pour les usagers les plus fragiles ; annonce de la verbalisation systématique des infractions, en particulier du stationnement sauvage. Une aide financière pour inciter les Asniérois à s'équiper d'un vélo sera étudiée par le Comité Mobilités Douces. Chaque élève d'école élémentaire sera initié à la pratique du vélo. Les associations expertes seront aussi sollicitées et encouragées pour informer le public et développer la pratique du vélo à tous les âges. Nous organiserons enfin 6 journées sans voiture par an, étendues à l'ensemble de la ville, sur le modèle festif de l'opération Quais Libres.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

L'usage du vélo est un phénomène nouveau, renaissant, qui a connu un éclairage spectaculaire lors des grèves de décembre 2020.

Mais la plupart des pratiquants et des non pratiquants méconnaissent les règles et singulièrement de nouvelles règles, eg Priorité cycliste tout droit.

Cela passe par de la communication institutionnelle, des réunions locales et des happenings de quartier. On peut aussi prêcher la bonne parole dans les écoles pour un renvoi vers les parents.

Commentaires généraux

Romain Jehanin (Changeons notre ville !)

Avec "Changeons notre ville !", c'est une nouvelle dynamique, et une nouvelle culture que nous souhaitons favoriser dans notre ville.

C'est d'ailleurs essentiel pour rendre notre ville plus écologique, plus respirable et plus agréable.

Nous y travaillerons dès le début de notre mandat, et débloquerons les moyens nécessaires pour la réaliser.

Alexandre Brugère (Asnières & vous ?)

Pas de commentaire

Marie-Christine Baillet (Choisir Asnières)

Nous nous engageons à faire de la préservation de l'environnement et de la transition climatique la priorité de notre mandat.

A ce titre, nous mènerons une politique ambitieuse et courageuse pour que les Asniérois délaissent la voiture au profit des mobilités douces, du vélo en particulier, pour la majorité des trajets courts et fréquents.

Thierry Michel Isoard (Manuel Aeschlimann 100% Asnières)

Ma conviction est que l'usage des mobilités douces, le vélo en particulier, recèle des gisements d'amélioration de la qualité de la vie dans une commune.

Pour les déplacements domicile travail car 70% d'entre eux sont de moins de 5 km et le vélo électrique est une solution

Pour les déplacements personnels car c'est une façon de vivre sa ville de manière apaisée

L'usage du vélo nous permet de reconquérir la maîtrise de l'espace urbain, de revitaliser notre commerce, de faciliter l'accès au cinéma, au théâtre, à la bibliothèque, au marché, aux services de la ville. Il crée des rapports plus proches entre les administrés et participe du "vivre ensemble".